

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
23 septembre 2021

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 29

OBJET :

**13. REQUALIFICATION  
URBAINE DE L'ANCIEN  
SITE INDUSTRIEL  
ENGRAIS NORD  
FRANCE ROUTE  
D'ESTAIRES. AVENANT  
N°2 À LA CONCESSION  
D'AMÉNAGEMENT.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 06/10/2021

Reçu en préfecture le 07/10/2021

Affiché le

ID : 059-215904004-20210929-05102021 D13\_AK-DE



L'an deux mil-vingt-et-un, le vingt-neuf SEPTEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE – M. Philippe DELVOYE – Mme Colette CLINKEMAILLIE Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSÉS :** M. MOUILLE Julien – M. VERMEESCH Olivier – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna **donnant procurations respectives** à M. LAPIERRE Julien – Mme BEURAERT Martine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme LORPHELIN Martine – Mme DELANSAY Sylvie.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 29 février 2016, le conseil municipal a décidé de confier la réalisation de l'opération de la création du quartier de la Batellerie sur le territoire de la Commune de Merville à la Société NORDSEM.

Suite à différentes contraintes rendant impossible la réalisation de l'opération dans la durée initialement prévue, à savoir 4 ans, un avenant n° 1 a été signé le 4 octobre 2019, afin de proroger la durée de réalisation de l'opération à 2 années supplémentaires, portant ainsi la durée de la concession à 6 ans avec une date de fin fixée au 10 mars 2022.

Malgré ce premier allongement de la durée du contrat, de nouvelles contraintes, résultant d'évènements indépendants des deux parties, sont venues freiner la réalisation de l'opération.

Les différents aléas relatifs à cette demande de prolongation sont les suivants:

⇒ Flandres Opale Habitat a dû faire face à plusieurs aléas dans la phase de consultation des entreprises pour la réalisation du programme de l'ilot A et B (Appel d'Offres infructueux au cours de la première consultation puis négociations avec les entreprises rendues difficiles et prolongées au regard de la situation sanitaire au cours de la seconde consultation). Des aléas ayant des conséquences directes sur la réalisation des travaux d'aménagement par NordSem puisque ces derniers ne peuvent être réalisés avant les travaux de clos et couvert de l'opération Flandres Opale Habitat.

⇒ La programmation initiale de Flandres Opale Habitat était basée sur la réalisation de logement en PSLA. Afin d'éviter de concurrencer le programme de l'ilot A et B, NordSem a été contraint de freiner les démarches de commercialisation sur les ilots C et D.

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 07/10/2021

Affiché le

08.10.2021

ID : 059-215904004-20210929-0102021015\_AK-DE



### CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

### 13. REQUALIFICATION URBAINE DE L'ANCIEN SITE INDUSTRIEL ENGRAIS NORD FRANCE ROUTE D'ESTAIRES. AVENANT N°2 À LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

⇒ Le combiné de ces éléments ci-dessus et les conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ont eu une conséquence temporelle importante sur la réalisation des missions confiées à NordSem dans le cadre du traité de concession de Merville.

Compte tenu de ces différentes contraintes, il apparaît une impossibilité de réaliser l'opération dans sa globalité en 6 ans soit jusqu'au 10 mars 2022 comme le prévoit l'avenant n°1. En effet, il paraît nécessaire de prolonger la durée de réalisation de l'opération de 2 ans afin de permettre l'achèvement de l'opération.

Lors de l'approbation du Compte-Rendu d'Activités au concédant 2020 présenté à la question précédente, ce dernier fait mention de la prolongation de la durée de la concession de 2 ans supplémentaires.

C'est la raison pour laquelle, les membres de l'assemblée autorisent à l'unanimité la signature d'un avenant n° 2 à la concession d'aménagement relative à la création du quartier de la Batellerie dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.